

Procès-verbal de la réunion du Comité des experts nationaux (CEN) d’AfricaRice Jeudi 2 novembre 2023

1. Séance d’ouverture

La réunion du Comité des experts nationaux (CEN) d’AfricaRice s’est tenue en ligne le jeudi 2 novembre 2023. La réunion a été présidée par le Président du CEN, Professeur Lala Razafinjara, Directeur général du Centre national de recherche appliquée au développement rural (FOFIFA) de Madagascar.

Allocution de bienvenue du Directeur général : Le Directeur général (DG) d’AfricaRice, Dr Baboucarr Manneh, a ouvert la réunion aux environs de 10 h 00 et a souhaité la bienvenue à tous les participants, y compris les membres du CEN. Il a profité de son allocution de bienvenue pour exprimer sa gratitude aux membres du CEN pour l’avoir recommandé au Conseil des ministres (CM) d’AfricaRice en vue de sa nomination au poste de DG et de Secrétaire du CM d’AfricaRice en février 2023. Il a informé le CEN qu’il a pris ses fonctions de DG en avril 2023 et qu’il a fait de cette réunion statutaire du CEN l’une des tâches prioritaires qu’il souhaitait accomplir en 2023. Il a rappelé le rôle consultatif important que joue le CEN auprès du CM – qui comprend l’examen de tous les documents stratégiques et statutaires clés et des demandes d’approbation, ainsi que la rédaction de recommandations pour approbation par le CM.

Allocution d’ouverture du Président du CEN : Dans son allocution d’ouverture, le Président du CEN, Professeur Lala Razafinjara, a exprimé sa gratitude aux membres du CEN pour leur disponibilité à participer à la réunion du CEN. Il a indiqué aux membres du CEN que les documents de travail qui ont été produits pour répondre à chacun des points de l’ordre du jour proposés ont été partagés avec tous les membres par le Secrétariat du CM. Le Président du CEN a officiellement souhaité la bienvenue au DG d’AfricaRice, Dr Baboucarr Manneh, lors de la réunion du CEN, et lui a exprimé sa gratitude pour avoir accordé la priorité à cette réunion du CEN en 2023.

2. Quorum

Le quorum a été vérifié. La représentation de certains États membres par plus d’un participant a donné l’impression d’un quorum qui ne devrait pas être inférieur à 18 des 28 États membres. Alors que seuls dix-sept (17) pays étaient représentés lors de la réunion (voir Annexe 1), le nombre de participants était de vingt-deux (22). Lorsque le quorum n’est pas atteint, la pratique en la matière consiste à poursuivre la réunion et

à communiquer le résultat de celle-ci aux absents pour qu'ils « ne s'opposent pas » aux recommandations/décisions formulées lors de la réunion statutaire.

3. Rapporteurs

Le DG de NARO (Ouganda), représenté par Dr Jimmy Lamo, et le DG de l'IER (Mali), représenté par Dr Mohammed Dicko, ont été les rapporteurs de la réunion, avec l'appui du Secrétariat du CM.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été examiné et adopté tel que présenté.

5. Points pour examen par le CEN

Les points suivants ont été soumis pour examen au CEN par le DG, le Secrétaire général et le Directeur des finances et des services généraux :

- (i) État d'avancement de la mise en œuvre des résolutions de la 32^e session ordinaire du CM ;
- (ii) Mise en œuvre de la résolution du CM sur le financement innovant destiné à la recherche sur les systèmes agroalimentaires à base riz en Afrique ;
- (iii) Implication d'AfricaRice dans les projets nationaux ;
- (iv) Proposition de déclaration à l'intention du CM pour l'implication d'AfricaRice dans les projets/initiatives riz nationaux afin de fournir une expertise technique complémentaire aux SNRA partenaires ;
- (v) Cotisations des États membres : montants des cotisations et nécessité d'une révision.

6. Résultat de l'examen des points par le CEN

Le CEN a félicité le Secrétariat d'AfricaRice pour la pertinence et la qualité des points soumis au CEN pour examen. Les principales préoccupations, observations et commentaires soulevés par le CEN sont les suivants :

- a. Cotisations des États membres : Les membres du CEN ont félicité les États membres qui sont à jour dans le paiement de leurs cotisations annuelles. Toutefois, plusieurs membres ont exprimé leur

inquiétude quant à la faiblesse persistante de la réponse de certains États membres d’AfricaRice concernant le paiement de leurs cotisations. Les membres du CEN ont attiré l’attention sur les obligations statutaires de tous les États membres d’AfricaRice quant au paiement de leurs cotisations.

Recommandation 1 : Le CEN recommande qu’un plan d’action de plaidoyer soit envoyé aux États membres afin de démontrer aux différents décideurs la nécessité de respecter la disposition statutaire relative au paiement des cotisations à l’Association.

- b. Mécanisme de financement innovant : Le NEC a félicité la direction d’AfricaRice pour avoir lancé cette initiative. Le CEN a insisté sur la nécessité de partager avec les États les bénéfices tirés du financement innovant, étant donné que les dividendes dérivables proviendront des technologies et des innovations mises au point en partenariat avec les instituts nationaux de recherche agricole (INRA). Le CEN a également soulevé la nécessité d’impliquer le secteur privé.
- c. Implication d’AfricaRice dans les projets nationaux : Les membres du CEN ont exprimé leur satisfaction quant à la capacité d’AfricaRice à mobiliser l’expertise du Centre et celle de la communauté internationale pour atteindre l’objectif des pays de transformer leur chaîne de valeur riz pour parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le CEN a salué le processus en cours visant à mettre en œuvre le Programme régional de développement de chaînes de valeur riz résilientes en Afrique de l’Ouest (REWARD), financé par la BAD et coordonné par AfricaRice. En effet, ce programme contribuera à mobiliser l’expertise et la technologie de pointe nécessaires à la transformation des chaînes de valeur riz dans la région. Le CEN a également salué la poursuite du partenariat entre AfricaRice et les INRA. Le CEN a toutefois souligné qu’AfricaRice devait prendre toutes les mesures de précaution nécessaires pour éviter d’être perçue comme en concurrence avec les INRA pour l’obtention de ressources financières.
- d. Visibilité d’AfricaRice au niveau national : Les membres du CEN ont souligné la nécessité pour tous les membres de s’approprier AfricaRice, étant donné que le Centre résulte de la volonté des États membres. Tous les États membres ont donc été invités à œuvrer pour que les activités d’AfricaRice soient plus visibles au niveau national afin de motiver les décideurs à continuer de soutenir l’Association. Le CEN a soulevé la nécessité de redynamiser tous les Groupes d’action, vu que ceux-ci jouent un rôle important dans la visibilité du travail du Centre dans les pays. Le CEN a exhorté la direction d’AfricaRice à contacter systématiquement les DG des INRA concernant les

projets/initiatives devant être mis en œuvre au niveau national. Le CEN a insisté sur le fait qu'une telle approche contribuerait également à accroître la visibilité du Centre dans les pays.

Recommandation 2 : Le CEN formule les recommandations suivantes :

- i. **Pour toute correspondance concernant les avis de vacance de poste d'AfricaRice et la mise en œuvre de projets, les DG des INRA doivent être contactés *ab initio* ;**
 - ii. **Pour les correspondances stratégiques et de plaidoyer adressées à un Ministre, une copie de la correspondance doit être adressée au DG de l'INRA pertinent afin d'assurer un suivi efficace.**
- e. Proposition de déclaration pour approbation lors de la 33^e session ordinaire du CM : Les membres du CEN ont exprimé leur satisfaction quant au contenu et à l'objectif énoncés dans la proposition de déclaration (voir Annexe 2).

Recommandation 3: Le CEN recommande que la déclaration soit présentée lors de la 33^e session ordinaire du CM pour examen et approbation.

- f. Dispositions pour la tenue de la 33^e session ordinaire du CM d'AfricaRice : Le CEN a été informé que Madagascar, qui préside actuellement le CM d'AfricaRice, accueillera la 33^e session ordinaire du CM en 2024. Le DG a informé le CEN que des consultations ont eu lieu avec le Président du CEN, Professeur Razafinjara, qui a confirmé que Madagascar était prêt à accueillir la 33^e session ordinaire du CM. Les dates précises et les dispositions prises pour la tenue de cette session ordinaire seront confirmées ultérieurement. Le CEN a pris note de la tenue prochaine des élections générales en décembre 2023 à Madagascar – soulignant également que la nomination d'un nouveau gouvernement dans le pays déterminera les dates possibles de la réunion en présentiel. Le CEN a également pris note du fait que la direction d'AfricaRice continuera à prendre des dispositions logistiques en matière d'hébergement et de mobilisation des ressources pour permettre au Centre d'organiser efficacement la session ordinaire du CM en 2024, en collaboration avec les autorités nationales de Madagascar.

7. Divers

Le DG a informé les membres du CEN de la tenue de la Semaine scientifique du Centre, prévue du 4 au 8 décembre 2023. Les membres des différents Groupes d'action sont invités à cet événement qui sera l'occasion de faire le point sur leurs activités. Le CEN a également été rassuré sur la volonté d'AfricaRice de poursuivre son rôle de renforcement des capacités de ses SNRA partenaires. Le DG a remercié le CEN pour l'appui institutionnel et politique qu'il continue d'apporter au Centre.

8. Allocution de clôture du Président du CEN

Le Président intérimaire du CEN, Dr Adolphe Adjanooun, en clôturant la réunion, a remercié le CEN pour sa participation active aux délibérations de la réunion. Il a de nouveau félicité la direction d'AfricaRice pour l'excellente qualité des documents de travail qui ont facilité les discussions au cours de la réunion. Il a assuré le DG d'AfricaRice du soutien continu du CEN dans l'exercice de ses fonctions de DG d'AfricaRice et de Secrétaire du CM. Le Président intérimaire a également exprimé sa gratitude au Président en exercice du CEN pour la confiance qu'il lui a témoignée en le désignant pour présider le reste de la réunion à la suite d'une interruption imprévue de ses (le Président) services Internet. Il a souhaité plein succès à l'Association dans ses activités et a ensuite clôturé la réunion.

FIN

Annexe 1

Liste des participants à la réunion du Comité des experts nationaux (CEN) d'AfricaRice du 2 novembre 2023

N°	Country/Pays	Name/Nom	Function/Fonction	Address/Courriel
Membres du Comité des experts nationaux CEN				
1	Bénin	Adjanohoun Adolphe	DG (INRAB)	adjanohouna@yahoo.fr
2	Côte d'Ivoire	BOUET Alphonse	Représentant du DG (CNRA)	bouetalph@gmail.com
3	Nigeria	Emmanuel Abo	Directeur exécutif (NCRI)	meabo2018@gmail.com
4	Libéria	Dr Victor Sumo	DG (CARI)	Nuwor@yahoo.com
5	Mali	Modibo SYLLA	DG (IER)	syllamodibo08@gmail.com
		Mohamed Dicko	IER	mkdicko@gmail.com
6	Niger	Illiassou Mossi Maiga	DG (INRAN)	imossim@yahoo.fr
		Yacouba Bouda	DG de l'Agriculture, Ministère de l'Agriculture	yacoubabouda@yahoo.fr
7	Tchad	Yassine DOUDOUA	DG (ITRAD)	yassine.doudoua@gmail.com
8	Cameroun	Ngome Ajebesone Francis	DGA (IRAD)	ngomajebe@yahoo.com
9	Ouganda	Jimmy Lamo	Représentant du DG (NARO)	ilamoayo@gmail.com
10	Gabon	Rolexin Adamas	DG (ADAG)	smada@outlook.fr
11	Égypte	MOHAMED SOLIMAN	Président ARC	m.soliman41@yahoo.com
12	Madagascar	Prof Lala Razafinjara	DG (FOFIFA)	lalarazafi@yahoo.com
13	Mozambique	Constantino Senete	Représentant du DG (IIAM)	
		Hermino Abade	Instituto de Investigação Agrária de Moçambique (IIAM)	habade7@gmail.com
		Sam Camilo	National Agriculture and Forestry Research Institute	scamylo@gmail.com

14	Sénégal	Madiama Cisse	Représentant du DG (ISRA)	madiama.cisse@isra.sn
15	Gambie	Demba Jallow	DG NARI	demsondoe@yahoo.co.uk ; dembatrawally@gmail.com
16	Sierra Leone	Adam Sheka Kanu	Représentant du DG (SLARI)	skanuadam@yahoo.com ; contehar@yahoo.fr
17	Ghana	Paul Bosu	CSIR	pp.bosu@csir.org.gh csirdgoffice@gmail.com
18		iPad (non identifié)		
Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)				
	AfricaRice	Baboucarr Manneh	DG d'AfricaRice	B.Manneh@cgiar.org
	AfricaRice	Abdulai Jalloh	Directeur de la recherche et de l'innovation	A.Jalloh@cgiar.org
	AfricaRice	Marcel Nwalozie	Secrétaire générale	M.Nwalozie@cgiar.org
	AfricaRice	Nafissatou Ndiour-Bella	Directrice des initiatives d'affaires stratégiques	N.Ndiour-Bella@cgiar.org
	AfricaRice	Kolade Olatifede	Directeur des finances et des services généraux	K.Olatifede@cgiar.org
	AfricaRice	Fassouma Sanogo	Traducteur anglais-français	sfassouma@gmail.com ; f.sanogo@cgiar.org
	AfricaRice	Aly Diomandé	Traducteur anglais-français	a.diomande@cgiar.org
	AfricaRice	Sylla Passokona	Interprète de conférence	passokona@yahoo.fr
	AfricaRice	Florent Bilé	Interprète de conférence	florentbile555@yahoo.com

Annexe 2

DÉCLARATION DU CONSEIL DES MINISTRES (CM) D'AFRICARICE APPROUVANT L'IMPLICATION SYSTÉMATIQUE D'AFRICARICE DANS LES PROJETS/INITIATIVES RIZ NATIONAUX

Préambule

Le Conseil des ministres (CM) d'AfricaRice s'est réuni à Antananarivo (Madagascar) le.....2024 en présence du Comité des experts nationaux (CEN) d'AfricaRice et de ses partenaires, et a :

1. *Souligné* la nécessité pour les États membres d'AfricaRice d'atteindre leur objectif d'autosuffisance en matière de production rizicole ;
2. *Rappelé* les dispositions statutaires d'AfricaRice qui stipulent qu'AfricaRice doit aider les États membres à atteindre l'efficacité opérationnelle dans leur objectif d'atteindre l'autosuffisance en riz ;
3. *Rappelé* la résolution adoptée lors de la 32^e session ordinaire du CM invitant la direction d'AfricaRice à fournir des systèmes basés sur des connaissances avérées que les États membres pourraient déployer pour plaider en faveur d'investissements qui conduiraient à une performance accrue de la chaîne de valeur riz et à l'atteinte de l'autosuffisance en riz dans les États membres ;
4. *Rappelé également* la résolution adoptée lors de la 32^e session ordinaire du CM invitant la direction d'AfricaRice à renforcer ses liens avec les INRA, les institutions sous-régionales de recherche et d'innovation et les communautés économiques régionales afin de renforcer leurs capacités en matière de recherche et de développement rizicoles ainsi que l'environnement politique, pour favoriser un impact sur les moyens de subsistance des populations africaines ;
5. *Reconnu* que la crise climatique, l'augmentation des prix des matières premières et plusieurs autres crises émergentes constituent des défis importants pour la souveraineté alimentaire sur le continent africain ;

6. *Souligné* qu’AfricaRice dispose des capacités nécessaires pour mobiliser son expertise et celle de la communauté scientifique internationale en vue d’atteindre l’objectif des États membres de parvenir à l’autosuffisance en riz d’ici à 2030.

La nécessité d’une action collective

7. Par cette déclaration, le CM d’AfricaRice exhorte les États membres de l’Association à approuver l’implication d’AfricaRice dans les projets/initiatives riz nationaux afin de fournir une expertise technique complémentaire aux systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) partenaires, et ce en mettant en œuvre les mesures suivantes :
 - a. Inviter AfricaRice à contribuer à la conceptualisation et à l’élaboration des projets/programmes de la chaîne de valeur riz de chaque pays ;
 - b. Impliquer AfricaRice dans la mise en œuvre de ces projets/programmes ;
 - c. Veiller à la participation d’AfricaRice au suivi et à l’évaluation d’impact de ces projets/programmes.
8. Le CM exhorte chaque État membre à tirer parti du One CGIAR (auquel AfricaRice adhère) et de la capacité d’AfricaRice à mettre à contribution l’expertise de la communauté scientifique internationale afin de s’assurer que les technologies de pointe sont mobilisées auprès de celle-ci pour atteindre l’autosuffisance en matière de production rizicole.

Déclaration faite lors de la 33^e session ordinaire du Conseil des ministres (CM) d’AfricaRice le 2024 en présence du Comité des experts nationaux (CEN) d’AfricaRice et de ses partenaires.

FIN